

# CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

Créée le 20 Nov 1973 N°4967 - J.O. du 7 Dec 1973

N° préf 0281004967  
N° de siret : 333.672.749.00012 - Code APE 93.12 Z

**Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 – MAINVILLIERS**

## **ASSEMBLEE GENERALE**

**SAISON 2024/2025**

## **PROCES VERBAL**

Le samedi 18 OCTOBRE 2025 au centre aquatique des vauroux – salle polyvalente, de Mainvilliers, les membres de l'association LE CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 17h00 sur convocation de son comité directeur par invitation individuelle, par affichage, site internet et facebook.

L'assemblée générale est présidée par Mireille Baragoin, Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents ou représentés. La dite feuille permet de constater que le quorum est atteint et que l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 17h15.

### **1. ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Mireille Baragoin, Présidente de l'association ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Elle salue tout particulièrement la présence de :

- Monsieur Mathias Belat, Adjoint aux sports de la ville de Lucé ;
- Monsieur Frédéric Guincêtre, adjoint aux sports de la ville de Mainvilliers
- Madame Laurianne Dubois, responsable du centre aquatique.
- Les membres de l'association;
- Madame Robert, Mme Kardou, vérificateurs aux comptes
  
- Monsieur Dominique Lefebure, Président du comité départemental de natation
- Les entraîneurs.
  
- Invité, excusé : Madame Karine Dorange , Vice-Présidente de Chartres Métropole ;

## 2. RAPPORT MORAL

La Présidente fait lecture du rapport moral, et évoque notamment que c'est avec une grande satisfaction que nous nous retrouvons en cette rentrée afin de dresser le bilan.

Saison qui a fait l'objet :

De nouveau, cette saison aura été une réussite tant sur l'évolution de l'association, l'organisation, que sur les résultats sportifs.

Le point positif de celle-ci est :

- la poursuite de l'augmentation du nombre de nos adhérents ;
- le succès des dispositifs « j'apprends à nager » avec le soutien financier de l'A.N.S. ;
- prometteur au niveau sportif, puisque certains nageurs ont de nouveau cette saison, obtenu leur qualification au niveau régional, au niveau interrégional voir national, des qualifiés dans l'équipe départementale.

**Rapport moral approuvé**

## 3. RAPPORT D'ACTIVITES

### • Ses moyens :

Nous pouvons remercier CHARTRES METROPOLE et la Sté VERT MARINE pour nous faciliter la tâche dans notre fonctionnement et en particulier la mise à disposition des installations par la collectivité, et d'être à l'écoute pour notre développement.

### • Ses sections :

- 1 – Ecole de natation (labellisée FFN)
- 2 – Section sportive jeunes et juniors (labellisée développement sportif, accession au niveau régional, interrégional et national) ;
- 3 – Son école de 4 nages ;
- 4 – L'option natation au collège Jean Macé de Mainvilliers ;
- 4 – Adultes :
  - Nagez forme santé .
  - Nagez forme bien être ;
  - Nagez sportif.

### • Ses licenciés :

Une grande satisfaction, nous avons encore progressé passant de 226 licenciés à 245. Ceci permettant de stabiliser notre fonctionnement eu égard au passage à 100% de notre entraîneur principal. Restons attentifs, rien n'est acquis.

### • Ses activités :

Une présentation générale des activités fut présentée.

### • Ses objectifs :

- Poursuive notre ascension au niveau régional et interrégional ;
- Consolider notre emploi ;
- Points négatifs persistants depuis la réouverture : Pas de salle pour des activités annexes.

***L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité, décide à l'unanimité de l'approuver et se félicite de la bonne marche du club.***

#### 4. RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

Eric Visage, Trésorier fait lecture des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025 où il explique les ressources associatives, les charges de fonctionnement et la synthèse. Ce dernier après avoir détaillé l'ensemble des dépenses et recettes précise, que le résultat est de 19 729€ €. Il propose de reporter les excédents sur les fonds associatifs

#### 5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Lecture est faite du procès-verbal des commissaires aux comptes, Mesdames Robert, et Kardou faisant apparaître les produits d'exploitation pour un montant de 89 716.04€, les produits financiers pour 2011.15€ et les charges d'exploitation pour 71 997.56€ ce qui laisse apparaître un résultat positif de 19 729.63€. Les comptes sont bien tenus, elles ont constaté que les comptes étaient sincères, datés du 18 septembre 2025.

En conséquence, la commission estime que l'assemblée générale peut approuver les comptes 2024/2025 et proposons de donner quitus à Mme Mireille Baragoïn pour la gestion de l'association, et à Monsieur Eric Visage pour la transcription des comptes.

#### 6. DECHARGE DU TRESORIER

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier, celui des commissaires aux comptes donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2024/2025

#### 7. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Madame Robert et Madame Kardou sont reconduites dans leurs fonctions.

#### 8. BUDGET PREVISIONNEL

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026. Comme déjà indiqué précédemment, le budget est présenté constant pour cette saison dans la mesure où nous avons la validité du versement des subventions dans le cadre de l'aide à l'emploi pour 2026, qui d'ailleurs se terminera.

**Présentation adoptée à l'unanimité**

#### 9. ELECTION COMITE DIRECTEUR

Il est à noter 3 démissions (changement d'affectation professionnelle et abandon de la natation de leurs enfants ) et 3 postes sont vacants, la Présidente, fait appel à de nouvelles bonnes volontés pour aider le club à avancer. N'ayant pas eu d'objection formulée, le vote peut être organisé à main levée. Florence Guignier, déjà membre du comité directeur, accepte de représenter les sections adultes.

Aucune nouvelle personne ne se porte volontaire :

**Nous prenons acte, le fonctionnement du club reste très fragile.**

## 10. QUESTIONS - ALLOCUTIONS

Parole est donnée aux adhérents. L'ensemble de l'assemblée semble satisfait du **fonctionnement du club**.

**Intervention de Mathias Belat**, Adjoint aux sports de la ville de Lucé,

*En qualité d'ancien nageur, il est ravi de participer à l'assemblée générale du CNV, précise qu'il ne peut aborder les questions financières, (période pré-électorale), et apprécie la reprise des compétitions sur le site de Vauroux. Il nous engage à renouveler les « 4heures de natation », et estime que pour une reprise c'était une réussite.*

**Intervention de Frédéric Guincêtre**, Adjoint aux sports de Mainvilliers : prend à son tour la parole,

*Il remercie le CNV pour cette invitation et tient à remarquer la présence régulière du club au forum des associations pour présenter ses différentes activités. Il était présent aux « 4heures de natation ». Il a constaté que les participants étaient heureux, et que pour une reprise c'était une réussite. Il apprécie que le CNV touche tout public des plus jeunes, aux plus anciens, et que les résultats du niveau départemental à national sont encourageant. Par contre il déplore qu'au niveau national 39 % des enfants de 9 à 15 ans ne reviennent plus dans les clubs, suite à la réforme de l'attribution du Pass'sport. Toutefois la ville de Mainvilliers a maintenu l'aide de 15 € pour que chacun puisse pratiquer du sport au sein d'un club. ii est persuadé que le CNV atteindra en cours d'année les 200 licenciés, nécessaire à la pérennité du club.*

*Il est très confiant dans la gestion du club, et la réserve financière, est très utile pour anticiper les baisses possibles des subventions. Le CNV fait preuve d'une pratique inclusive puisque se retrouvent au bord du bassin des enfants qui apprennent à nager, dans le cadre du dispositif « zéro noyade » jusqu'aux sportifs en passant par le nagez forme santé.*

*Le club communique par le biais de son CNV'Infos, et des réseaux sociaux.*

*M. Guincêtre, remercie les bénévoles qui sont présents et déplore le manque de nouveaux bénévoles, car à force de faire durer, les volontaires s'essoufflent. Il présente ses félicitations à ceux qui sont présents.*

**Intervention de Dominique Lefébure**, Président du comité départemental de natation :

*Il remercie le CNV de l'avoir invité, et constate que le club se porte bien tant sur le plan sportif que financier. 245 licenciés sur la saison 2024-2025, et 200 aujourd'hui, il sait que le CNV va rebondir et il lui reste 9 mois pour terminer sa saison. Le CNV compte 95 compétiteurs, soit environ 38% de ses effectifs. Il est le deuxième club du département. Il se positionne à la très bonne 18<sup>ème</sup> place sur 42 au niveau régional, et 456<sup>ème</sup> sur 1 135 au niveau national.*

*Il tient également à remercier le CNV ainsi que la société Vert Marine et l'agglomération de Chartres pour le soutien logistique lors de la compétition avenir en février dernier, et nous donne rendez-vous pour la prochaine le 22 mars 2026. Les bassins ne permettant pas d'organiser d'autres compétitions. Il espère que les futurs bassins prévus sur le site des Vauroux, prendront en compte les normes de la natation course.*

*Il rappelle également qu'il existe des aides pour les jeunes :*

*Autre point les officiels, avec trois catégories les chronométreurs, les juges et les arbitres. Les formations sont à présent dispensées au niveau du département, sans officiel pas de compétition.*

*Autre sujet important, il y a beaucoup trop de noyade en France, la suppression de l'aide de 50 € pour les plus jeunes est incohérente.*

*L'assistant moniteur, n'est pas un maître- nageur, il est là pour donner un coup de mains aux entraîneurs, car même avec des nageurs confirmés, la vigilance est de tout instant.*

*Le comité Département a mis en place une formation d'Assistant Moniteur, M. Lefébure remercie le CNV d'avoir souscrit à ce dispositif. Les jeunes outre les reflexes au bord des bassins, s'acclimateront à la prise en charge de*

jeunes enfants. 12 nageurs suivront cette formation, entièrement gratuite à la charge du comité 28, il en sera de même pour le niveau 2.

Le dispositif YEP'S réservé aux lycéens mis en place par la région Centre.  
Le pass'sport, dommage que ce dernier soit réservé cette année aux plus de 14 ans .

M. Lefébure insiste sur la notion de « sport sans violence » et rappelle qu'il est nécessaire de procéder au signalement d'un fait.

Un signalement peut entraîner deux procédures :

Une juridique ;

Une administrative, immédiate.

Le président du comité 28 remercie l'assemblée pour son écoute.

**Intervention de Monsieur Bidault :** pouvez -vous, nous expliquer la différence du montant de la subvention de Chartres métropole en fonctionnement entre le CNVauroux et le CMN, soit 5600.00€ contre 110 000€. Pour 245 licenciés et 488 pour le CMN, la répartition n'est pas équitable ? Mme Dorange étant absente, seule elle, peut répondre.

**Intervention de Mme Kardou :** Tient à souligner le travail effectué par les entraîneurs lors de cette saison. Félicite Adrien et Arnaud.

**Nous prenons acte**

## **10. RECOMPENSES SPORTIVES**

Plus aucune question, nous procédons à la remise des récompenses remises par les élus présents aux différents nageurs, et intervenants au fonctionnement du CNV.

**Félicitations à tous et bonne saison sportive**

**La séance de l'AG est levée à 19h, suivi du pot de l'amitié.**

**A Mainvilliers le 21 octobre 2025**

**Signé, La Présidente,**